

nos chasses



DERNIÈRE HEURE

PREMIER CAS DE SUSPENSION IMMÉDIATE DU PERMIS

Un premier cas de suspension immédiate du permis de chasser a été appliqué par l'ONCFS à l'encontre d'un chasseur du Territoire de Belfort. Au cours d'une chasse en battue, ce chasseur a tiré dans la traque au mépris des consignes de sécurité, et il a blessé un traqueur. Les jours de la victime ne sont heureusement pas en danger, mais cet acte relève d'une faute lourde. Selon la FNC, la suspension du permis était nécessaire et notre antenne nationale a déclaré se féliciter de l'application d'une des dispositions sur la sécurité inscrite dans la loi du 24 juillet 2019.

Tou

LOUP, UN MENSONGE D'ÉTAT

Le sanglier change, adaptions-nous!

p. 6



Haute-Saône - Cerfs, une expansion sous contrôle

p. 8



Rustique, robuste et efficace comme un braque du Bourbonnais

p. 14





© Privé

Chasseurs, nous devons aider les éleveurs et les bergers.

Le loup, un mensonge d'état

Super prédateur normalement discret, le loup est depuis quelques années sous le feu des projecteurs. Aujourd'hui Canis Lupus n'est plus un animal carnivore ou la bête diabolique des temps anciens, il est l'emblème de bataille de quelques groupuscules naturalistes extrémistes et d'associations écologistes boboisées qui confondent nature et dessins animés tout en vivant grassement à coup de subventions et de dons défiscalisés. Pendant ce temps, une partie de la population rurale voit son bétail succomber sous les attaques répétées de plus en plus fréquentes de l'animal adoré et protégé par des hurluberlus qui vivent en ville.

Le grand prédateur qu'est le loup n'hésite plus à s'approcher des hameaux et villages allant jusqu'à y poursuivre ses proies, ovins ou caprins voire le gibier cherchant refuge auprès des humains. Dans tout l'arc alpin (particulièrement dans sa partie sud) mais aussi dans les départements du Var, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, le loup, présenté par ses adorateurs zélés comme un facteur de biodiversité, est en train de détruire la faune sauvage, mais plus grave encore toute une économie et une partie de la société rurale en décimant non seulement moutons et brebis mais aussi veaux, génisses, ânes et chevaux. Le tout, sous le regard indifférent des donneurs de leçons et de nos dirigeants politiques dont le but principal semble être de plaire aux acteurs du CAC 40 et de sauver leurs sièges lors des élections suivantes. Ainsi d'animal sauvage et de prédateur intelligent, le loup est devenu un outil à engager les voix des bobos écolos citadins qui croient qu'ils vont sauver le monde en triant les tonnes de déchets qu'ils produisent en surconsommant des produits fabriqués dans les pays les plus pollués et polluant de la planète. La bonne conscience s'achète avec des paniers de tri sélectif et en défendant le loup quitte à sacrifier tout un monde: les bergers, les éleveurs, les

chasseurs et tous ceux dont l'activité est menacée par le canidé sacré.

Un canidé protégé par 40 ans de mensonges d'état, de manipulation de chiffres, statistiques et études biaisées, de propagande, d'actions de camouflage, avec la bénédiction des médias audio-visuels qui nous expliqueraient presque à grands coups de reportages faussés et de films que le carnivore mange du foin, s'auto-régule et qu'il n'a jamais attaqué ni hommes ni troupeaux. Cette situation pourrait être pire si Ségolène Royal n'avait pas appuyé la création de la « brigade anti-loup » comme l'appellent de nombreux chasseurs et anti-chasseurs. En 2018, on recense plus de 3 670 attaques et plus de 12 500 animaux tués. La situation est telle aujourd'hui que l'état a autorisé en 2019 une augmentation du pourcentage d'animaux à éliminer afin d'essayer de calmer la révolte qui gronde chez les bergers.

Caméras de pistes et pièges photographiques sont là pour prouver le mensonge

La population de la « Bête Sacrée » des naturalistes (ce mot ne désigne pas des adeptes de Linné ou Buffon

mais des adorateurs du loup dont le comportement se rapproche des membres d'une secte) est complètement sous-estimée de façon volontaire par ses défenseurs et les services publics: 523 loups en France en juin 2019 selon ONCFS. Un chiffre absolument ridicule en rapport à son aire de répartition qui grandit chaque jour, de ses prédations et des observations de plus en plus fréquentes et attestées que ce soit de jour ou de nuit sur plus d'un tiers voire la moitié du territoire. Caméras de pistes et pièges photographiques sont là pour prouver le mensonge. Les vrais hommes de terrain, y compris des écologistes et amoureux de la nature estiment la population entre 1000 et 1500 animaux. Pas de chiffres précis contrairement aux pouvoirs publics et aux défenseurs du loup qui nous expliquent que l'animal discret est difficile à comptabiliser mais qui sont capables de nous sortir le chiffre de 523 individus. Pas 522 ou 524 non bien 523 loups! Pourtant en 2016 déjà, Ségolène Royal évoquait la présence de 500 à 600 loups en France. Avec un taux d'accroissement de 16 à 20 % on voit bien qu'on est au-delà des chiffres de l'ONCFS même en comptant les tirs de régulation. Que les adorateurs de BFM-TV et autres chaînes de désinformation aient ça, passe encore mais que les législateurs

et fonctionnaires au service d'un peuple y adhèrent relève soit de l'incompétence totale soit d'une complaisance partisane dans le but est pour l'instant nébuleux. Vous pensez que nous exagérons et croyez encore ce que vous racontent les médias généralistes? Alors voici quelques vérités et contre-vérités relatives à Canis Lupus...

1- Avant sa soi-disant auto-réimplantation en France via l'Italie et le Mercantour en 1992, le loup est considéré comme espèce éteinte en France depuis 1937.

Faux - Si on excepte les années de guerre (1939/1945) pour lesquelles nous n'avons pas de références, le loup va être vu et authentifié fréquemment. Entre 1946 et 1990, au moins 28 loups ont été abattus en France dans divers départements localisés majoritairement à l'est d'une diagonale coupant le pays des Pyrénées Atlantiques aux Vosges. Le loup a toujours été bien présent en France avant l'année charnière de 1992 vénérée par les adorateurs de l'animal comme celle du retour du prédateur. L'historien Jean Marc Moriceau note « toutes les primes de destructions ont été supprimées le 7 juillet 1923. Pourtant, les départements avaient conservé la faculté d'en maintenir le versement



© Privé

Cerf dévoré au coeur d'un village... Un jour, ce sera peut-être le tour d'un enfant allant à l'école.



© DC

Les pièges photos veillent



sur leur propre budget... Bon prince le gouvernement signalait que le conseil général de l'Isère pouvait facultativement attribuer des primes sur proposition de préfet (1954) ». On notera avec intérêt le département concerné, l'Isère qui se partage le Massif du Vercors avec la Drôme aujourd'hui très affecté par le loup.

2 - Le loup qui réapparaît en France en 1992 est arrivé chez nous de lui-même et il n'y a jamais eu de lâchers d'animaux.

Faux, ou du moins pas totalement vrai - En 1987, du côté de Fontan dans les Alpes-Maritimes un loup est abattu. Son cou porte la marque nette et reconnaissable d'un collier (1987, notez la date). Si le phénomène de migration transfrontalier du loup est connu et avéré il est évident que d'autres méthodes de réintroduction ont été utilisées mais rarement attestées et pour cause (pas de cadre légal). En 2005 le rapport parlementaire qui valide le retour naturel du loup en France évoque toutefois « la capture de loups sauvages italiens et leur transport en France » et note : « il est pour le moins surprenant que le Ministère de l'Environnement ait officiellement recensé des lâchers clandestins, opérations par définition illégales sans s'inquiéter outre mesure des auteurs ». Qui étaient-ils ? Pourquoi ont-ils été protégés ? Alors que 1992 est la date officielle du retour du canidé sa présence est avérée dans le camp militaire de Canjuers en 1991 où des troupeaux sont attaqués. Il faudra 10 ans avant que les éleveurs soient indemnisés. Certains fonctionnaires parlant sous couvert de l'anonymat confirment l'Omerta qui entoure la bestiole entre 1990 et le début des années 2000... Un écrivain Jacques Delperrié de Bayac confessera avoir lâché un couple de loup dans le Mercantour en 1993. Donc retour naturel oui mais bien aidé par certains acteurs anonymes ou pas.

3 - Le loup ne s'attaque pas à l'homme nous expliquent les défenseurs et adorateurs de l'animal. Et si des attaques ont eu lieu c'était soit des loups hybrides soit des loups enrégés.

Faux et archi faux - Ceux qui tiennent ces propos sont soit de sombres crétins soit des adorateurs fanatiques de Canis Lupus, mais ne méritent en aucun cas le titre de chercheurs ou de scientifiques. L'histoire de l'humanité de la Grèce d'Aristote à aujourd'hui regorge de témoignages d'attaque et de prédation d'êtres humains par le loup. L'étude généralisée de rapports historiques facilement accessibles aujourd'hui devrait encore renforcer les preuves existantes. Quoi qu'il en soit on recense plus de 9000 attaques du prédateur du 16^e au 19^e siècle dont 5695 par des prédateurs sains contre 3308 enrégés. Dans le monde moderne on note 136 attaques mortelles entre 1912 et 1993 mais plus intéressant plus de 160 entre 1993 et 2015 !

4 - Il n'y a qu'en France que les éleveurs et les chasseurs se plaignent du loup. En Europe, il est bien accepté partout.

Faux et archi faux - De la Suède au Portugal en passant par l'Espagne et l'Italie et même la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne la colère monte et gagne du terrain. Dans le paisible canton du Valais les éleveurs ont manifesté leur colère en déposant des carcasses de bétail devant le siège du WWF. Toutefois certains pays européens qui connaissent bien la problématique du canidé sauvage ont introduit dans les accords qu'ils ont signés (convention de Berne) des clauses leur permettant de gérer l'animal comme ils l'entendent lorsqu'il devient un problème. Ainsi l'Espagne et la Suède ont des zones d'exclusion qui permettent une régulation. D'autre pays en ont fait autant : Bulgarie, Finlande, Géorgie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Pologne, Slovaquie, Slovaquie, Turquie et Ukraine. La France comme d'habitude s'est distinguée en signant la protection totale de la bestiole aimée, tout comme l'Italie d'ailleurs. Mais l'Italie restant l'Italie, chasseurs et éleveurs règlent le problème en silence. Tous les vrais scientifiques dont nombreux sont des protecteurs convaincus de l'animal reconnaissent que pour pérenniser l'espèce en France et qu'elle joue son rôle de prédateur naturel sans interférer avec l'élevage ni mettre en danger un monde rural déjà bien affaibli ni détruire la biodiversité (gibier éradiqué dans certains secteurs) il suffirait de maintenir une population d'environ 150 à 200 loups adultes dans l'hexagone. On est loin du chiffre de 2500 à 5000 loups matures que prône l'étude demandée par le gouvernement et réalisée par Yvon le Maho en 2017.



Malgré tous leurs efforts, les bergers n'arrivent pas à stopper le loup.

5 - Les attaques sont dues aux chiens errants et le loup s'auto-régule.

Faux en majeure partie ! - L'étude de Laurent Garde en 2005 suivie en 2007 par deux autres études concernant la prédation sur les troupeaux du Luberon à un moment où le loup n'y était pas révèle que « la moyenne annuelle sur les 7 territoires est de 0,25 %, aucun territoire ne dépasse les 0,31 % » très loin des chiffres annoncés par les « naturalistes » (entre 2 et 5 %). D'autre part, les chiens sont facilement repérés et neutralisés. Pour rappel, là où le loup s'installe les chiens errants trépassent, le loup ne tolérant pas leur présence. Quant à l'auto-régulation, si elle existe dans un milieu entièrement sauvage sans nourriture de substitution, elle disparaît lorsque cette nourriture existe. Le loup s'attaque au bétail mais lorsque celui-ci est absent il se contente de vivre sur les chiens, chats mais aussi déchets et ordures avec un taux de croissance important comme le prouvent les études en Espagne, Bulgarie, Portugal, Israël et Slovaquie.

Je pourrais continuer ainsi pendant des dizaines de pages tant le nombre de publications et de rapports qui contredit les adorateurs de Canis Lupus est élevé mais l'espace m'est compté. Il ressort aujourd'hui que le canidé sauvage n'est ni un gentil clébard ni un facteur de biodiversité. Chamois, mouflons, marmottes, cervidés ont disparu de certains secteurs, éliminés par « l'animal écologique facteur de diversité » dont il apparaît que sa population est considérablement plus importante qu'annoncée. Il ressort aussi que tous les moyens mis en œuvre en France pour protéger les troupeaux hormis les tirs de défense (tir à tuer) sont soit inefficaces soit sources de problèmes. Le loup prédateur intelligent a vite compris comment se jouer des clôtures et des enclos et à reconnaître l'innocuité des tirs d'effarouchement. Si la généralisation des chiens de combat (plus de 2000 sur l'arc alpin) est un moyen relativement efficace pour la protection des troupeaux face à un seul animal, il l'est beaucoup moins face à une meute. De plus, le côté ultra protecteur de ces grands chiens a entraîné une suite d'attaques (23 cette année) sur des promeneurs et autres amoureux de la nature qui a conduit les autorités à fermer dans certains secteurs les pistes de randonnées proches des zones de pâture durant l'été. On le voit encore, directement ou indirectement la multiplication incontrôlée du prédateur interfère défavorablement sur le monde rural, les activités humaines et la vie sauvage. Aujourd'hui le loup ne se contente plus de brebis, il attaque veaux, génisses, ânes, chevaux. Il est étonnant que l'état et son administration n'appliquent pas aux loups le fameux principe de précaution dont ils sont friands lorsqu'il faut réduire les libertés de base du citoyen lambda et quand ça les arrange. Peut-être attendent-ils que Canis lupus bouffe un gamin ! Les attaques anthropophages récentes sont connues et confirmées.

Le loup un animal très couteux, surtout aux contribuables

À l'heure où j'écris ces lignes, la colère des bergers et pasteurs du Champsaur est en train de devenir une révolte suite aux dernières attaques. Très intelligent le prédateur trouve refuge ou chasse les troupeaux dans

le parc des Ecrins où toute forme de tir est interdite. La France devient le pays du roi Ubu. Un pays où pour satisfaire des ambitions électorales nationales et des intérêts privés, les pouvoirs publics sont prêts à sacrifier des citoyens, une économie, tout un mode de vie et la biodiversité de régions entières sur l'autel de Canis lupus, le nouveau dieu des bobos citadins. Sous l'œil bienveillant des institutions supranationales de l'Europe qui s'appuient sur des associations fumeuses (UICN/LCIE) pour établir des textes de lois où l'homme de base, le citoyen, est relégué au rôle de crétin payeur qui doit se taire, inculte qu'il est, face aux « Experts » omniscients et omnipotents. Le loup est tellement protégé et couteux en France qu'il accapare presque tout le budget destiné aux espèces menacées. En 2014 de 16 à 18 millions étaient consacrés au seul canidé contre 4 millions pour toutes les autres espèces protégées. En 2016 on serait autour des 26 millions d'euros... Pour mémoire, chaque loup coûte à minima 70 000 € par an au contribuable français (2016) contre 30 dollars à l'américain et 600 € à l'espagnol. Seuls les Suisses font mieux avec 110 000 € par tête mais en intégrant tous les coûts ce que nous ne faisons pas chez nous. Là encore on se rend compte que ceux qui font de la biodiversité leur cheval de bataille se foutent du monde. Sacrifiant tout au loup, ils vivent de nos impôts via les subventions. Habitues qu'elles sont à prospérer sur le travail des autres, ces personnes physiques ou morales ne comprennent pas que les éleveurs ne se contentent pas d'encaisser les très partiels dédommagements que l'état leur verse. Ces « naturalistes » ne peuvent concevoir que les troupeaux soient plus que de l'argent, qu'ils sont la vie des bergers et de tout un système social, économique, plus bénéfique à la biodiversité que les grands mots dont ces adorateurs du loup se gargarisent. Vivant dans un monde qu'ils s'inventent, les défenseurs inconditionnels du canidé tueur sont prêts à sacrifier les hommes et le reste de la faune domestique ou sauvage à leur mascotte. On peut se poser la question de savoir quel but réel ils poursuivent car si cette tendance ne s'inverse pas et si l'état ne fait pas rapidement son devoir les conflits vont se multiplier jusqu'à la disparition du pastoralisme. Une disparition qui signera la fin de nombreuses espèces animales ou végétales qui bénéficient des espaces ouverts et de l'action des troupeaux et de l'élevage extensif. Bien entendu la fermeture du milieu nuira au gibier et donc à la chasse en général quant au loup il finira le travail commencé nettoyant ce qui reste de vie sauvage.

Le loup : pastoralisme, chasse et biodiversité en danger, la nécessité de faire front commun.

Il est de plus en plus évident que la situation créée par l'expansion incontrôlée du loup et de ses prédateurs doit être combattue avec vigueur. Je ne conseillerais pas à quiconque de tuer des loups par quelques moyens que ce soit, mais il est peut-être temps que les chasseurs et gestionnaires de chasse sortent de l'ombre et communiquent par tous les moyens à leur disposition toutes les données (photos, vidéos, poils, excréments, carcasses d'animaux morts) d'observation de la présence du canidé tueur afin d'invalider les chiffres de l'ONCFS

et ceux de ses défenseurs. Seule la connaissance la plus précise possible du nombre de ces bestioles et de son aire de répartition en pleine expansion pourra forcer les autorités à agir. Comme ses défenseurs, il faut utiliser la communication pour combattre de façon d'abord passive, le prédateur. Il faut d'abord mobiliser les fédérations et forcer ces dernières à bouger et communiquer les données en leur possession car elles sont dans l'ensemble assez passives.

Que l'on soit bécassier, chasseur de sanglier, de chamois ou amateur d'approche nous sommes tous concernés. Comme en Scandinavie, il arrivera tôt ou tard qu'un ou plusieurs de nos compagnons à 4 pattes se feront tuer et dévorer par Canis lupus qui ne les apprécie guère hormis au déjeuner. Chasseurs, nous devons aussi être solidaires des bergers et éleveurs. Nous partageons les mêmes territoires, chassant parfois sur leurs propriétés. Comme eux nous faisons partie intégrante de la biodiversité, vantée par les dévoreurs de homards et les présentateurs télé donneurs de leçons sponsorisés par les groupes chimico-pétroliers. Notre activité, la chasse, y contribue plus que les actions médiatiques de 90 % des protecteurs du prédateur. Certaines associations de défense de l'animal demandent à leurs membres d'effacer toute trace ou indice de présence du loup qu'ils trouveraient. Nous devons faire le contraire. Aujourd'hui qui n'a pas un téléphone qui fait des photos. Poils et excréments permettront après analyse de déterminer les origines de l'animal et surtout de déterminer son taux d'hybridation si hybridation il y a.

C'est en agissant de concert avec les éleveurs que nous pourrions amener les pouvoirs publics à réagir une bonne fois pour toute. Je suis certain que la convention de Berne et les votes à l'unanimité totalement anti-démocratiques en cours européenne peuvent être amendés. D'une façon ou d'une autre il faudra réguler la bête, ne serait ce que pour des raisons économiques et sociales. Dans les milieux « naturalistes », on propose la méthode non létale de capture et relâcher des loups à problèmes ou trop nombreux. Un très beau et couteux concept (de 2000 à 5000 euros minimum par tête) qui dans un pays comme le nôtre ne ferait que déplacer le problème. Toutefois j'y adhère de tout cœur si on décide de relâcher Canis lupus dans les secteurs où ses défenseurs et adorateurs sont nombreux. Je préconise donc le lâcher dans les bois de Boulogne, Vincennes, forêt de Fontainebleau, Rambouillet, Compiègne, Chantilly et pourquoi pas aussi en vallée de Chevreuse et même dans les jardins du Trocadéro. Après tout si pour les citadins bobos la mort de 12 000 brebis et veaux et l'éradication de certaines espèces sauvages n'est pas un problème, il doit en être de même pour les chienchiens à mères et les chats errants et pourquoi pas les adorateurs du canidé.

Plus sérieusement, le problème des prédateurs du loup va finir par mettre à mal le pastoralisme et le monde cynégétique et il est de première importance que nos instances départementales (même là où le loup n'est pas présent) et nationales se mobilisent pour arriver à l'élaboration d'un plan de chasse à tir ou à piège de Canis lupus. Il est aberrant que les contribuables, les bergers et les chasseurs payent à la fois pour protéger et tuer le loup (brigade anti loup fonctionnarisée). Les études menées aux États-Unis et Canada montrent que seule une régulation par le tir à tuer et un abaissement des populations peut régler le problème. Il est de notre devoir en tant que chasseurs de se mobiliser. J'invite d'ailleurs tous ceux qui se sentent concernés, chasseurs ou pas, par le problème à se rapprocher voire adhérer à l'association ILOUPDEV sise à Rencurel (38680). Pour contacter ces hommes de terrain, envoyez un mail à l'adresse suivante : iloupdev@gmail.com.

Dominique Czermann

Sincères remerciements à Michel Revelin pour son livre : « Les enjeux du pastoralisme face au loup », Edition 7 plumes, 17 €. Une source de références. A lire lorsqu'on veut contrer les défenseurs hystériques du canidé.